



5.1.3 Sécurité économique

Fig. 5.1.3 Inégalité de revenu*, Canada et pays choisis, fin des années 2000



*La distribution du revenu : Les inégalités sont mesurées par l'indice Gini (après impôt et transferts). L'indice Gini, dont le coefficient va de 0 à 1, permet de calculer jusqu'à quel point la distribution du revenu s'éloigne d'une distribution parfaitement équitable. Un coefficient Gini de 0 correspond à une distribution parfaitement équitable (c.-à-d. que tout le monde a le même revenu); un coefficient Gini de 1 correspond à une distribution totalement inégale (c.-à-d. qu'une personne a tous les revenus et que le reste de la société n'en a pas).

Adapté de Stat Extracts, OCDE, disponible à : <http://stats.oecd.org/?lang=fr&SubSessionId=ea269587-07be-400b-9805-0d2fc679cc07>, consulté la dernière fois le 29 juin 2012.

L'indice Gini permet de mesurer l'inégalité des revenus – plus le coefficient est élevé, plus la distribution du revenu est inégale. Parmi les pays de l'OCDE¹ choisis, le coefficient Gini du Canada est inférieur à celui des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Italie et du Japon, mais supérieur à celui de l'Allemagne, de la France, de la Suède et du Danemark.

¹L'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) est une organisation qui rassemble 30 pays qui croient fermement au système de libre marché.

Conséquences

La distribution inégale du revenu a d'importantes répercussions sur la santé des enfants d'un pays. Dans une étude systématique comparant et combinant les résultats provenant de différentes analyses, des chercheurs en sont arrivés à la conclusion que les personnes vivant dans des endroits enregistrant de grandes inégalités de revenu (le coefficient Gini le plus élevé) étaient plus susceptibles de mourir prématurément, et ce, indépendamment de leur situation socioéconomique, de leur âge et de leur sexe².

²Kondo N. et coll. (2009), « Income Inequality, Mortality, and Self-Rated Health : Meta-analysis of Multilevel Studies », British Medical Journal, disponible à : http://www.bmj.com/highwire/filestream/398332/field_highwire_article_pdf/0/bmj.b4471, consulté la dernière fois le 29 juin 2012.

